



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Aide aux familles avec parent handicapé

Question écrite n° 24776

Texte de la question

M. Patrice Verchère attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés rencontrées par les familles où l'un des deux parents est malade ou en situation de handicap. En effet, les dispositifs d'aide sont uniquement tournés vers la personne handicapée ou malade tandis que rien n'est prévu pour seconder l'autre parent. Celui-ci doit alors supporter seul l'ensemble des charges familiales et l'éducation des enfants. Cette situation peut conduire au syndrome d'épuisement pour le parent en bonne santé, c'est pourquoi l'octroi d'une aide pour les charges familiales ou ménagères permettrait d'alléger cette pression permanente. Il lui demande si elle envisage un dispositif permettant de répondre aux attentes de nombreuses familles où l'un des parents du fait de son handicap ou de sa maladie ne peut plus assumer son rôle.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24776

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 novembre 2019](#), page 10256

Question retirée le : 23 juin 2020 (Fin de mandat)